



Recouvrement de créances en franchise

Par **gwendal**, le **24/04/2008** à **12:39**

bonjour

Un réseau de franchise en recouvrement de créances a été créé il y a (...) ans et ça se passe très mal pour la majorité de ses franchisés.

Sur environ (...) franchisés (...) parmi les plus anciens (les deux tiers) sont soit en liquidations judiciaires (6) soit en procès soit en litiges avec le franchiseur qui malgré cela ne cesse de communiquer sur internet particulièrement sur les sites de magazine de franchise ne cherchant qu'à recruter de nouveaux candidats prétendant une réussite de son groupe et des résultats qu'il ne prouve pas.

Que peut-on faire pour informer ces candidats de la situation de ce réseau ? **merci**

Par **anatole**, le **09/07/2008** à **10:45**

Recouvrement de Créances en franchises très gros soucis pour la grande majorité des franchisés en recouvrement de ce réseau qui annonce pourtant toujours de plus en plus de candidats mais il en sort plus qu'il n'en reste prudence informez vous objectivement !!!

Demandez les coordonnées de tous les franchisés, rencontrez les